

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 94

MONTRÉAL, LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AVRIL 1995

4 CAHIERS - 1,50\$ + TPS + TVQ

**LIVRES**

**John Irving,**  
*L'étranger chez lui*  
PAGE D 1



**LES ARTS**

**Vues d'Afrique: drames et renaissances du continent noir**  
PAGE C 1



**POLITIQUE**

**Pas de «virage» sans Parizeau**  
PAGE A 9



**L'ÉCONOMIE**

**G7: un signal fort, svp**  
PAGE B 1

**PERSPECTIVES**

## L'Évangile selon saint Marx

C'est ce week-end que se termine la «quatorzième conférence mondiale sur l'Amour, la Vie et la Famille», organisée à Montréal par Human Life International (HLI). Ce groupe ultraconservateur d'origine américaine a été fondé en 1981 par le père Paul Marx, un catholique de stricte obédience. Avec le temps, le bébé du père serait devenu «l'organisation pro-vie et pro-famille la plus importante au monde». Comme d'autres groupes de la nouvelle droite religieuse, il est surtout devenu actif sociopolitiquement, jusqu'à nier les droits et libertés des individus.

Le credo de HLI est d'une simplicité évangélique: le groupe milite activement contre l'avortement, la contraception, la stérilisation, l'infanticide, l'éducation sexuelle, l'homosexualité, la pornographie, les expériences sur les fœtus et l'utilisation thérapeutique de membranes fœtales.



Stéphane Baillargeon

Cet intégrisme catholique s'inscrit dans le regain conservateur aux États-Unis, dans la mouvance de la «nouvelle droite religieuse» américaine qui a germé à la fin des années 70 et poussé pendant les années Reagan-Bush.

Les critiques parlent d'un «néopuritanisme» né en réaction à la contre-culture («sex, drugs & rock'n'roll») et à l'expansion des droits en faveur des «minorités», surtout les femmes ou les homosexuels. Le militantisme sociopolitique des chrétiens n'est pas un phénomène récent aux États-Unis ou au Canada. Mais après une période d'accalmie, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les Églises sont donc réapparues sur la scène sociale pour s'opposer à certains «excès» libéraux, de l'éducation sexuelle ou du condom dans les écoles à la volonté d'enchâsser l'égalité des hommes et des femmes dans la Constitution américaine, en passant par l'interdiction de la discrimination envers les gays et les lesbiennes.

À force, ce mouvement — tout de même diffus et multiforme — en est venu à jeter la pierre à «l'humanisme séculier» dans son ensemble. Selon cette logique, l'Amérique, l'Occident, voire le monde entier, vont mal parce qu'ils se sont éloignés de Dieu.

La solution est donc de se repentir, de «rechristianiser» la société, de redéfinir «a moral and righteous America», ce qui est moral et vertueux étant évidemment précisé par la Bible, mais une Bible interprétée par les Jerry Falwell (fondateur de Moral Majority), Jerry Nims (son successeur), Ed McAteer (Roundtable) et autres pères Marx plus ou moins médiatisés.

Le «programme» prôné par HLI (et bien d'autres groupes) propose donc un retour aux valeurs traditionnelles et surtout à la famille traditionnelle, le «noyau dur» dont tout le reste dépend. D'où une multitude de propositions qui concernent le rôle du père et de la mère, la contraception, l'éducation des enfants et surtout l'avortement. La télévision (la meilleure amie des familles...) est également une cible de choix. On critique ses travers («sex, drugs & rock'n'roll», encore une fois) ou alors on l'utilise pour diffuser la vieille Bonne Nouvelle.

Tout cela est assez connu. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la virulence avec laquelle la nouvelle droite religieuse est prête à défendre ses positions.

La Bible le dit: il faut juger un arbre à ses fruits. Un rapport de 400 pages rédigé récemment pour le compte de l'organisation juive B'nai Brith Canada a bien documenté les relations entre les groupes néonazis et le mouvement anti-avortement. À Montréal, les dirigeants de HLI ont répété à maintes reprises qu'il y avait «un nombre disproportionné de juifs chez les avorteurs». Ailleurs, aux États-Unis et au Canada, des militants pro-vie ont défendu leurs idées à mort, en tirant sur le personnel des cliniques d'avortement.

Les dirigeants de HLI condamnent ces gestes. Ils n'en continuent pas moins de prôner toute autre action nécessaire pour «gagner la guerre menée contre les bébés innocents».

Et les soldats catholiques ont récemment reçu un formidable appui avec l'encyclique *L'Évangile de la vie*. Le pape clame haut et fort que la Loi divine est supérieure à la loi des hommes. La stratégie du «maréchal Wojtyla» s'en prend donc aux États «tyranniques» qui légalisent la «culture de mort». Il en appelle finalement à la désobéissance civile.

Il y a là une remise en question du sacro-saint principe de la séparation de l'Église et de l'État, et une attaque directe contre la liberté individuelle, pierre d'assise des démocraties occidentales. Avec cette caution papale, les catholiques, comme ceux de HLI, peuvent joindre les rangs des autres chrétiens qui s'activent sociopolitiquement pour réformer l'ensemble de la société autour de leurs croyances antidémocratiques. Comme quoi les «marxismes» se suivent et se ressemblent un peu...

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....C12	Montréal
Avis publics ...B10	Nuageux avec
Classées .....B11	60% de possibilité
Culture .....C1	d'averses.
Économie.....B1	Max: 10
Éditorial.....A10	Québec
Le monde.....B8	Nuageux avec
Mots croisés...B10	60% de possibilité
Les sports .....B12	d'averses.
	Max: 10
	Détails en B 10

## Deux suspects écroués

### Opération tous azimuts contre une organisation paramilitaire

D'APRÈS REUTERS ET L'AFP

Les autorités américaines, après avoir annoncé l'arrestation de deux suspects dans l'attentat d'Oklahoma City qui a fait au moins 65 morts selon un dernier bilan, ont lancé plusieurs opérations à travers les États-Unis, apparemment contre une organisation paramilitaire opposée au gouvernement fédéral.

Les deux suspects recherchés sont aux mains du FBI. La ministre de la Justice (attorney general) Janet Reno a officiellement confirmé l'arrestation mercredi, jour de l'attentat, de Timothy McVeigh, 27 ans.

D'autre part, un deuxième suspect, Terry Nichols, s'est rendu hier aux autorités du Kansas, à Herington. Son portrait-robot avait été diffusé jeudi par le FBI avec celui de McVeigh.

Timothy McVeigh, 27 ans, a été interpellé mercredi à une centaine de kilomètres au nord d'Oklahoma City pour infraction au code de la route, près de 90 minutes après l'explosion de la camionnette piégée devant l'immeuble d'Oklahoma City. Il était en possession d'un pistolet.

L'homme est en détention depuis mercredi, a dit Janet Reno. Il doit être interrogé par des agents du FBI.

S'exprimant peu après Janet Reno, le président Bill Clinton s'est dit confiant dans les progrès de l'enquête et a réaffirmé que les coupables seraient condamnés à la peine de mort.

«Nous résoudrons cette affaire dans son intégralité et la justice triomphera», a-t-il déclaré. «Nous allons les retrouver (les suspects), les inculper et requérir la peine

VOIR PAGE A 12: SUSPECTS

■ Autres informations en page A 8

### Portrait vivant

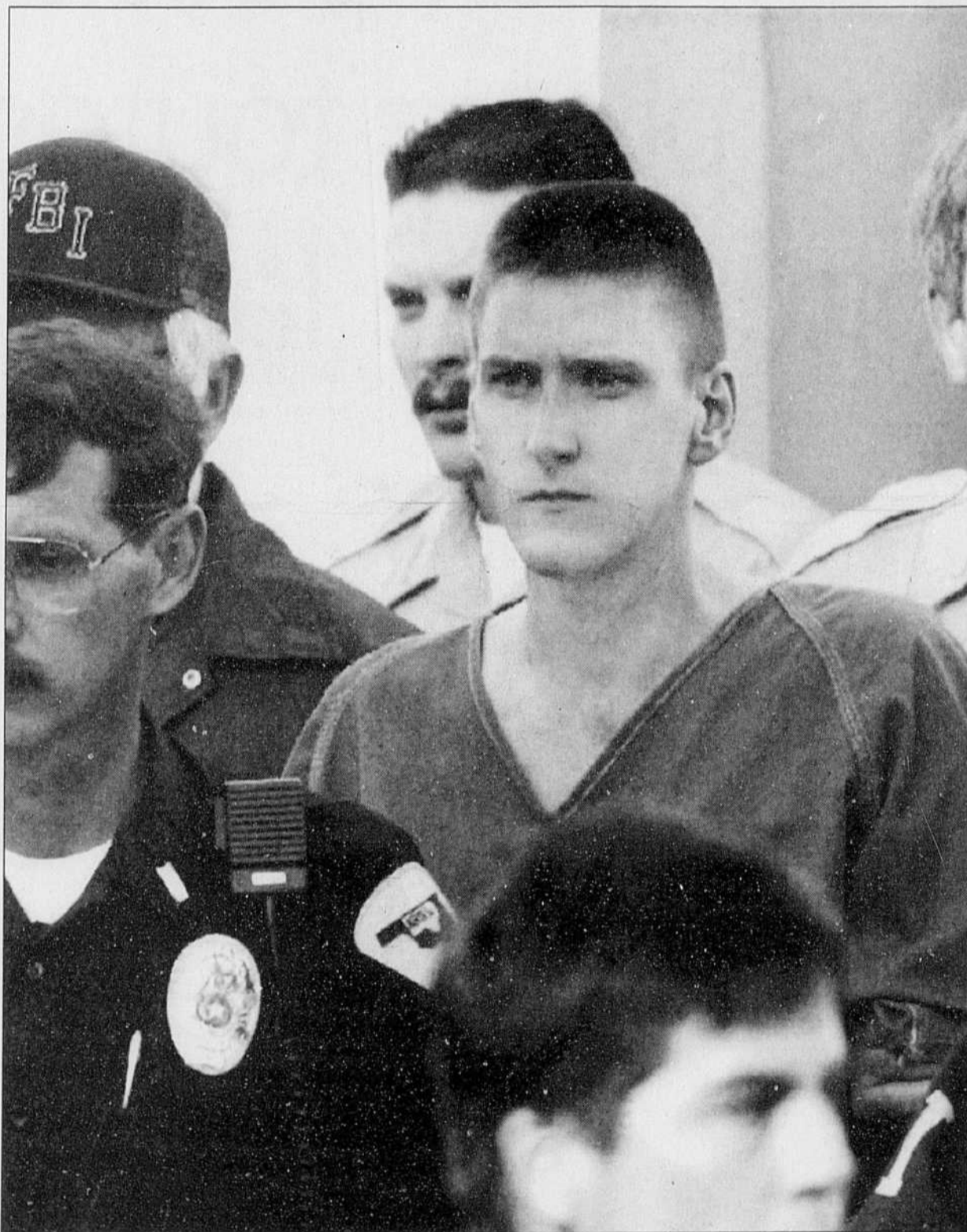


PHOTO AP

**L'ARRESTATION** de Timothy McVeigh, 27 ans, mercredi, jour de l'attentat: un beau coup pour le FBI qui a arrêté le suspect 90 minutes après le drame pour excès de vitesse. Le portrait-robot de McVeigh avait été diffusé à travers les États-Unis.

## Un rare témoin d'une Vienne disparue

### Artistes et écrivains fréquentent depuis 60 ans le célèbre café de Leopold Hawelka

Artistes et écrivains fréquentent depuis 60 ans le célèbre café de Leopold Hawelka

PAULE ROBITAILLE  
CORRESPONDANTE DU DEVOIR À VIENNE

Vienne — Des étudiants se bousculent à l'entrée du Hawelka, l'un des plus célèbres cafés de Vienne. Le vieil endroit enfumé est plein à craquer, mais un petit homme, courbé sous le poids de ses 84 ans, leur fait signe d'attendre, pousse quelques clients, transporte des chaises au bout de ses bras, fait s'asseoir les nouveaux venus et retourne derrière son comptoir pour préparer le café, au rythme des serveurs en smoking qui se succèdent.

Les jeunes clients, amusés, le regardent aller et venir. Leopold Hawelka, rare témoin d'une Vienne disparue, évoque pour eux le mystère



PHOTO PAULE ROBITAILLE

M. Hawelka s'installe à Vienne pendant qu'en Allemagne Hitler construit le Troisième Reich. Venu du Tyrol, il loue un café du Vieux Vienne qui lui sert en même temps de logis.

VOIR PAGE A 12: VIENNE

### Présidentielles françaises

## Le dernier sprint

Si Chirac est donné gagnant, rien n'est joué entre Balladur et Jospin

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Qui affrontera le candidat de droite Jacques Chirac au second tour des élections françaises? C'est la principale question que l'on se pose à Paris à la veille du premier tour des présidentielles qui aura lieu dimanche. Car, si le maire de Paris Jacques Chirac est donné gagnant, rien n'est joué entre le premier ministre Édouard Balladur et le socialiste Lionel Jospin.



Les sondages donnent 23,5% des intentions de vote à Chirac, contre 20% pour ses deux adversaires.

Des enquêtes récentes (accessibles aux seuls politiciens et journalistes mais interdites de publication une semaine avant le vote) donnent Édouard Balladur et Lionel Jospin pratiquement ex aequo. Les instituts de sondage IPSOS et IFOP accordaient hier à chacun des deux adversaires de Jacques Chirac 20% des intentions de vote alors que celui-ci obtenait 23,5%. Seule la SOFRES donnait 21% à Lionel Jospin et 17,5% à Édouard Balladur. Pour connaître ces résultats interdits de diffusion en France, des centaines de personnes ont engorgé hier les standards téléphoniques des journaux belges et suisses.

Alors que la campagne se terminait hier (samedi est

VOIR PAGE A 12: SPRINT

**POLITIQUE**

### La Cour d'appel donne raison à Monique Simard

PAGE A 9

### Léger répit pour les propriétaires

La majorité des institutions financières ont diminué les taux d'intérêt sur les hypothèques à court terme, hier, envoyant ainsi un signal selon lequel nous serions peut-être à la veille d'un renversement de la tendance observée depuis avril 1994, alors que dans la foulée du geste fait par la Réserve fédérale américaine on imposait aux consommateurs des taux réels très élevés.

Si les gouvernements du Québec et de l'Ontario déposent des budgets tendant à l'équilibre d'ici les deux prochaines années, il est probable, à condition également que la croissance économique aux États-Unis confirme son ralentissement, que la grille de taux soit modifiée d'ici la fin de l'année.

Président de la société hypothécaire de la Banque de Montréal, l'institution qui a abaissé les taux sur les hypothèques à court terme, hier, Tom Alton s'attend à ce que le rendement moyen des hypothèques passe de 9% actuellement à 8% d'ici décembre. Autrement dit, un recul de 1% est à l'horizon.

Nos informations en page B 5.

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

Mets 3, Expos 1

## Fassero cafouille

### Il donne trois points dès la première manche à son dernier départ avant le match inaugural

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

West Palm Beach — Jeff Fassero aurait certes aimé connaître un peu plus de succès à son dernier match préparatoire avant le début de la saison, mais il se consolait à la pensée qu'il avait fait tout le travail nécessaire et qu'il croyait être fin prêt pour le match inaugural de mercredi prochain à Pittsburgh contre les Pirates.

Fassero a cédé trois points, dont deux ont été produits par un double de Jeff Kent en première quand les Mets de New York ont battu les Expos 3-1.

Un roulant de Bobby Bonilla à l'avant-champ a produit l'autre point.

Mais ce qui était plus important pour Fassero c'était de lancer pendant cinq manches. Il est ainsi devenu le premier lanceur des Expos à passer ce cap à l'entraînement.

«C'était surtout important de bien lancer pendant cinq manches, a-t-il dit. J'ai effectué 52 tirs et je lançais avec force même à la fin. Je pense que je suis prêt.»

Ce sera la deuxième année de suite que Fassero lance lors du match inaugural. Il ne veut cependant pas en faire tout un plat.

«C'est un honneur bien sûr, mais ça ne dure qu'une journée. Par la suite, on revient à la routine, on lance à tous les cinq jours comme tout le monde.»

Fassero ne changera rien à ses habitudes, même si le camp est écourté. Il ne veut même pas se fixer d'objectifs précis.

«Demain, je ferai mon entraînement et je lancerai le longs des lignes de côté dimanche.

Je ne veux rien changer à ma façon de faire. Pour ce qui est des objectifs personnels, je ne m'en fixe jamais. Quand on le fait et qu'on ne fait pas atteindre on commence à tenter d'en faire un peu trop et cela peut créer toutes sortes de problèmes.»

Son patron reconnaissait que le gaucher lui semblait prêt à entreprendre la vraie campagne 1995.

Alou a aussi apprécié le travail des Carlos Perez, Reid Cornelius, Bryan Eversgerd et Tim Scott qui ont tous lancé pendant une manche pour blanchir les Mets, ne leur accordant qu'un seul coup sûr après la cinquième manche.

Le seul point des Expos a été le résultat du circuit de Rondell White dès la manche initiale contre le droitier Bobby Jones.

Les Expos ont été limités à cinq coups sûrs. Le jeune Mark Grudzielanek en a encore obtenu deux.

Quelques joueurs des Expos avaient la mine déconfite après le match d'hier. Ils ont appris que la direction avait renouvelé unilatéralement leur contrat, comme le prévoient les règlements du baseball. Les heureux élus sont Wil Cordero, Cliff Floyd, Mike Lansing, Pedro Martínez et Tim Scott.

Par ailleurs, Sean Berry, Lou Frazier et Gabe White ont signé de nouveaux contrats d'un an. Les seuls joueurs qui ne sont pas encore sous contrat sont Moises Alou, Jeff Fassero et Mel Rojas qui ont choisi d'aller en arbitrage salarial.

## Thibault se donne la mission de redevenir le n° 1

### Le gardien des Nordiques est prêt à reprendre le travail

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

Fort Lauderdale — De retour au jeu plus tôt que prévu, Jocelyn Thibault estime avoir suffisamment de temps pour mériter le poste de gardien partant des Nordiques en séries éliminatoires.

«C'est sûr que je vais essayer fort, a lancé le jeune gardien, hier. Mais ce ne sera pas la fin du monde si j'échoue. Je dois être réaliste. J'ai été à l'écart du jeu pendant plus de trois semaines et Stéphane (Fiset) joue très bien dans le moment.»

Après avoir été blessé le 28 mars, Thibault avait confié que la blessure à l'épaule droite arrivait à un mauvais moment pour lui parce que son objectif était de disputer le premier match de l'équipe en séries.

A l'époque, on avançait que son absence serait d'un mois ou peut-être même davantage.

«Je n'étais pas optimiste en regardant le calendrier, a-t-il avoué. Mais quand on a constaté que la blessure était moins sérieuse qu'on l'avait initialement cru, j'ai pris les bouchées doubles pour écourter la période de réhabilitation.»

Thibault se dit complètement rétabli. Il aurait même pu être envoyé dans la mêlée, jeudi, face au Lightning de Tampa Bay. Il a d'ailleurs failli remplacer Fiset. L'entraîneur lui a demandé d'être prêt à toute éventualité après le deuxième but du Lightning en début de match.

«Si je reviens, c'est parce que je suis en santé. Il n'était absolument pas question que je

hâte mon retour», a-t-il mentionné.

Marc Crawford l'a confirmé après la séance d'entraînement d'hier, le jeune homme qui n'a pas perdu en 14 départs cette saison (12-0-2) affrontera les Panthers de la Floride, ce soir.

Thibault a gardé le but dans les deux victoires des Fleurdelisés face aux Panthers en 1995. Il les a battus 4-1 à Miami le 19 février et 5-4 au Colisée le 20 mars.

### Aucune crainte

Il reste cinq matchs à jouer aux Nordiques en saison régulière. Thibault ne veut pas tous les commencer à tout prix. De toute façon, il ne croit pas que ce sera le cas.

«Je ne suis du genre à m'imposer de la pression indue, a-t-il souligné. Je veux simplement connaître d'excellentes sorties. Commencer les séries est un objectif que je me suis fixé comme le font plusieurs athlètes.»

Ayant l'épaule gauche plus amo- chée que la droite, Thibault soutient qu'il ne sera pas craintif dans le feu de l'action. Il ne pense pas non plus que le mot d'ordre chez les équipes adverses sera de lancer haut.

«Les tirs hauts ne sont pas dangereux pour mes épaules. La pire chose qui puisse m'arriver, c'est d'avoir un gros bleu. Par contre, si un joueur tombe sur moi, comme lorsque je me suis blessé, le risque d'une blessure sérieuse sera plus grand.»

«Avec l'orthèse spéciale que je dois porter, je me sens toutefois en sécurité. Après tout, j'ai joué la majeure partie de la saison avec l'épaule gauche en mauvais état», a-t-il résumé.

## Nolan jouera ce soir

Fort Lauderdale (PC) — Décidément, Owen Nolan et les médecins des Nordiques ne sont pas sur la même longueur d'onde.

Après avoir reçu le feu vert d'un spécialiste de Toronto jeudi, Nolan a rejoint l'équipe en Floride où il jouera, ce soir, contre les Panthers de la Floride.

Le branle-bas de combat pour un «gros bleu» à l'épaule droite, semblait-il, a commencé quand Nolan a été blessé légèrement, dimanche dernier, face aux Capitals de Washington.

Après avoir été examiné par le personnel médical de l'équipe mardi, les Nordiques ont fait savoir que l'aïlier droit devrait être inactif entre dix et 14 jours en raison de contusions.

Sans doute insatisfait, Nolan s'est rendu à Toronto à la suggestion du directeur général Pierre Lacroix. Le médecin là-bas n'a rien trouvé d'anormal. Hier, les médecins de l'équipe ont approuvé le diagnostic.

Cette fois, le bouilliant Irlandais ne pourra pas mettre en doute la compétence des médecins de l'équipe qui ont été échaudés l'an dernier.

Rappelons que Nolan avait suscité toute une controverse après qu'on lui eut dit qu'il devait être opéré à l'épaule gauche. Incommodé par cette blessure depuis plusieurs mois, il avait accusé les médecins de négligence. Il avait même été opéré à Toronto.

## Les Kings congédient Melrose et son adjoint

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Inglewood — Les Kings de Los Angeles, qui ont subi la défaite à leurs six derniers matches et qui sont menacés de rater les séries éliminatoires, ont congédié l'entraîneur Barry Melrose et son adjoint Cap Raeder.

Les Kings, accablés par les blessures cette saison, présentaient une fiche de 13-21-7 avant le match d'hier soir contre les Oilers d'Edmonton et ils étaient menacés de rater les séries éliminatoires pour une deuxième année d'affilée.

«Je n'ai aucun regret, a déclaré Melrose lors d'une entrevue accordée à la station XTRA de San Diego. Comme entraîneur, l'équipe doit gagner. Si l'équipe perd, l'entraîneur est congédié. C'est la loi qui prévaut dans le sport.»

«Nous avons dû composer avec un nombre incalculable de blessures. Aucune équipe ne peut se permettre de perdre quatre défenseurs, cinq attaquants et deux gardiens.»

Le président de l'équipe, Rogatien Vachon, âgé de 49 ans, assumera l'intérim derrière le banc pour le reste de la saison et l'ancien joueur vedette des Kings, Dave Taylor, âgé de 39 ans, adjoint au directeur général Sam McMaster, sera son adjoint.

### FORMULE 1

## La guerre des mots

### Berger traite Schumacher de «menteur et de clown»

Londres (AP) — La querelle entre deux des meilleurs pilotes de Formule 1 s'est envenimée, jeudi soir, quand Gerhard Berger a traité le champion du monde allemand Michael Schumacher de «menteur» et de «clown».

La «guerre des mots» entre les deux pilotes a éclaté cette semaine, quand Schumacher s'était offusqué que Berger ait célébré la victoire obtenue sur «apis verts» lors du Grand Prix du Brésil de Formule 1 le mois dernier.

Schumacher avait remporté la course sur sa Benetton-Renault devant David Coulthard (Williams-Renault) avant que les deux pilotes soient déclassés pour «essence non conforme» au profit de la Ferrari de Gerhard Berger. Mais lors d'un jugement en appel la semaine dernière, la Fédération internationale de l'automobile avait reclassé Schumacher et Coulthard.

«Je ne comprends pas qu'on puisse célébrer une victoire en ayant fini à un tour derrière, avait déclaré Schumacher dans un journal alle-

mand. Si Berger avait autant de talent comme pilote qu'en relations publiques, il gagnerait plus de courses.»

Berger, en soulignant que Schumacher «perdait son calme», avait à son tour critiqué le comportement exubérant de l'Allemand après sa victoire à Imola l'an dernier, malgré la mort d'Ayrton Senna. Jeudi soir près de Florence, le pilote autrichien a attaqué plus fort, devant quelques journalistes.

«Schumacher a commencé de me critiquer, a-t-il dit. Il ne comprend pas qu'on ait fait la fête à Sao Paulo. Que devons-nous faire, pleurer? S'il ne comprend pas cela, je comprends encore moins son comportement à Imola l'an dernier, quand il avait sauté de joie comme un clown, alors que Senna venait de mourir.»

Berger a expliqué que Schumacher n'a pas digéré les doutes émis sur sa subite perte de poids au Brésil, laissant suspecter une infraction à la réglementation.

HOCKEY												
LIGUE NATIONALE						ASSOCIATION DE L'EST						
Jeu	Équipe	Équipe	Équipe	Équipe	Équipe	Section Nord-Est	Section	Section	Section	Section	Section	
						PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Jeudi	Boston 6	Ottawa 5	Philadelphie au NJ	Was ton à Pittsburgh	x-Québec	43	28	11	4	172	123	60
Tampa Bay 5	Québec 2	Tampa Bay à Montréal	Québec en Floride	x-Pittsburgh	Boston	41	27	12	2	162	134	56
Floride 1	New Jersey 0	Toronto à Dallas	Edmonton à Vancouver	Hartford	Buffalo	42	18	19	5	114	119	41
Phil'phie 2	Islanders 1	Edmonton à Vancouver	Demain	Montréal	Ottawa	42	17	20	5	113	133	39
Rangers 3	Hartford 2	Rangers à Boston	Rangers à Boston	Philadelphie à Buffalo		41	4	32	5	89	153	13
Calgary 2	Vancouver 2	Philadelphie à Buffalo	Chicago à St. Louis	Section Atlantique								
Hartford à Washington	Anaheim à Detroit	Detroit à San Jose	Detroit à San Jose	x-Philadelphie		42	25	13	4	136	115	54
Winnipeg à Chicago	Toronto à St. Louis	Anaheim à Los Angeles	Pittsburgh à Hartford	New Jersey		43	20	16	7	119	106	47
Edmonton à LA	Ce soir	Winnipeg à Dallas		Washington		41	17	17	7	104	101	41
Ottawa à Islanders				Rangers		42	19	20	3	117	113	41
				Floride		41	16	20	5	95	108	37
				Tampa Bay		42	17	22	3	109	118	37
				Islanders		42	13	24	5	107	138	31
ASSOCIATION DE L'OUEST												
Section Centrale												
				x-Detroit		41	29	8	4	158	94	62
				x-St. Louis		40	24	12	4	151	113	52
				Toronto		42	19	16	7	116	122	45
				Chicago		41	19	18	4	132	104	38
				Dallas		42	15	19	8	117	109	38
				Winnipeg		41	13	21	7	138	157	33
Section Pacifique												
				x-Calgary		43	22	15	6	148	120	50
				Vancouver		42	15	16	11	130	130	41
				San Jose		41	16	22	3	108	143	35
				Edmonton		41	15	23	3	115	153	33
				Los Angeles		41	13	21	7	127	157	33
				Anaheim		41	14	23	4	104	142	32
				x-Assurés de participer aux séries.								

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

### VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-010928-25 500-18-000209-941

### A CAISSE PULPAIRE DE MAXIME ST-CHOMEDEY

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

vingt-un pieds et trente-six centièmes de pied (81.36') vers le sud-est, vingt pieds et soixante-dix centièmes de pied (20.78') vers l'ouest et soixante-et-un pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (61.88') vers le nord-ouest, contenant en superficie deux cent quatre-vingt-cinq pieds carrés et un dixième de pied carré (255.1 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

L'ensemble de ces lots forme un terrain mesurant, selon l'occupation, vingt-huit pieds et trente-six centièmes de pied (28.36') vers le nord-est quatre-vingt-sept pieds et soixante centièmes de pied (87.60') vers le sud-est et quatre-vingt-treize pieds et soixante-dix centièmes de pied (93.78') vers l'ouest, contenant en superficie mille deux cent trente-neuf pieds carrés et sept dixièmes de pied carré (1 239.7 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins;

Avec bâtisse y régie portant les numéros civiques 2250, 2252, 2254 et 2256 rue de la Visitation, Montréal, Québec H2L 3C7 dont le mur sud-est est mitoyen.

Un escalier menant au premier, deuxième et troisième étage est utilisé de façon commune avec la propriété située au sud-est, soit les lots 1115-6 partie sud-ouest, 1213-2-1 partie sud-est de la partie sud-ouest et 1213-2-2 partie sud-est de la partie sud-ouest. Cet escalier est adossé au mur sud-ouest, soit à l'arrière des édifices. L'édifice situé au sud-est est une construction de trois étages et porte les numéros civiques: 2238 à 2248 de la rue de la Visitation;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et sujet notamment à une servitude de droit de passage et une servitude de vues créées aux termes de l'acte notarié à Montréal sous le numéro 134674.

La mise à prix est fixée à 8 575 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le VINGT-CINQUIÈME (25e) jour de MAI 1995 à ONZE (11) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-006112-948 500-18-000023-953

### BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Place Ville-Marie en la ville et district de Montréal, et une succursale pour les fins des présentes au 360, rue St-Jacques en la ville et district de Montréal; partie demanderesse contre SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS NOBLESSE INC., personne morale, légalement constituée, ayant son siège au 263 boulevard, Graham, en la ville de Montréal, district de Montréal; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE MONTREAL, mis-en-cause.

«Un condominium situé dans une bâtisse ayant front sur le boulevard Graham, à ville Mont-Royal, province de Québec, étant décrit comme suit:

a) la subdivision numéro DEUX CENT UN du lot originaire numéro DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX (2882-201), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-Laurent, bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, étant partie exclusive - unité d'habitation;

b) la subdivision numéro A ZÉRO UN dudit lot originaire numéro DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX (2882-A01), aux plans et livre de renvoi officiels, étant partie exclusive - unité de garage;

c) tous les droits, titres et intérêts indivis correspondant aux parties exclusives ci-dessus décrites, le tout tel qu'établi au pourcentage de 3,91% en vertu de la déclaration de copropriété inscrite au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 3912014, et ce, dans les subdivisions numéros UN et DEUX dudit lot originaire aux plans et livre de renvoi officiels;

d) l'usage exclusif et irrévocable de parties des subdivisions numéros UN et DEUX dudit lot originaire aux plans et livre de renvoi officiels, utilisées comme une terrasse sur le toit et une galerie.

Le condominium ci-dessus décrit porte le numéro 964 boulevard Graham, Ville Mont-Royal, province de Québec H3P 2E9.»

La mise à prix est fixée à 73 775 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le VINGT-SIXIÈME (26e) jour de MAI 1995 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-004561-948 500-18-000048-950

### BONNIE INC.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-004561-948 500-18-000048-950

### BONNIE INC.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-004561-948 500-18-000048-950

### BONNIE INC.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada — Province de Québec • Cour supérieure — District de Montréal No: 500-05-004561-948 500-18-000048-950

### BONNIE INC.

</